

- 1 OCT. 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mercredi 23 septembre 2015
à 12H00 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mercredi 23 septembre 2015 à 12H00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mercredi 23 septembre 2015
à 12H00 à La Roche Bernard

4 RESSOURCES:

Budget Eau potable : Exercice 2015 : Décision modificative n°1

La décision modificative n°1 du budget Eau Potable pour l'exercice 2015 est proposée au Conseil d'Administration pour les montants suivants : **(Voir annexe jointe)**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte telle que proposée la Décision Modificative n°1 du budget annexe Eau potable pour l'exercice 2015.



Pour extrait conforme
La Présidente,

Solène MICHENOT



BUDGET EAU POTABLE - DECISION MODIFICATIVE N° 1
EXERCICE 2015

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Libellé	MONTANT
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédent capitalisé	-0,01
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,01
Total recettes d'investissement		0,00

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé	MONTANT
Chapitre 022 : Dépenses imprévues		
022	Dépenses imprévues	-0,01
Chapitre 023 : Virement à la section de d'investissement		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,01
Total dépenses de fonctionnement		0,00

